

DIFFERENTES PRISES EN CHARGE DU DIABETE

	TRAJET DE DEMARRAGE DIABETE	EDUCATION ET AUTOGESTION PAR LE MEDECIN TRAITANT	TRAJET DE SOINS	CONVENTION DIABETE
POUR QUI ?	Diabétique type II	Diabétique type II Incrétinomimétiques OU 1 injection d'insuline/j	Diabétique type II ADO insuffisants OU incrétonomimétiques OU 1 à 2 injections d'insuline/j	Diabétique type I et II 3 injectables ou + OU 2 injections et comorbidité
CONDITIONS	Code prestation 400374 (pour les maisons médicales au forfait 400396) DMG	Notification au médecin conseil selon le modèle DMG	Contrat tripartite au médecin conseil +18 ans, ne pas être enceinte DMG	Formulaire de demande au médecin conseil + 16 ans DMG
AVEC QUI ?	Médecin généraliste	Médecin généraliste	Médecin généraliste et spécialiste	Médecin spécialiste
OBLIGATIONS PATIENTS	X	X	Médecin généraliste : 2 contacts/an min. Diabétologue : 1 consultation/18 mois min.	Diabétologue : 1 consultation/an Éducateur de l'équipe de diabétologie : 2 contacts/an
ACCES+FACILE A CERTAINS MEDICAMENTS	V	X	V	V
REMBOURSEMENT CONSULTATIONS GENERALISTE ET SPECIALISTE	X	X	V	X
DUREE	1 an	1 an	Indéterminée Si respect obligations	1 an
EDUCATION	Par un éducateur en diabétologie OU diététicien OU pharmacien OU infirmier OU kiné selon les besoins du patient 4x/an max. 1 séance obligatoire via un éducateur en diabétologie	Par le médecin généraliste	Par un infirmier éducateur en diabétologie 1x5 séances + 5 séances supp. Ensuite : 5 séances max./an	Accompagnement par un infirmier spécialiste en diabète du centre de convention
MATERIEL	X	Max. 1 glucomètre/3 ans 100 tiges 100 lancettes/an	Patients sous incréto ou insuline Max. 1 glucomètre/3 ans 150 tiges 100 lancettes/6 mois	Quantité variable selon le groupe
DIETETIQUE/ PODOLOGIE	2 séances de diététique de 30min max./an 2 séances de podologie de 45min max./an Totalelement remboursées	2 séances max./an Partiellement remboursées	2 séances de diététique de 30min max./an 2 séances de podologie de 45min max./an Totalelement remboursées	Conseil alimentaire par un diététicien du centre de convention 2 séances de podologie/an Totalelement remboursées
DENTISTERIE	Examen buccal préventif 1x/an Totalelement remboursé si conventionné	X	Examen buccal préventif 1x/an Totalelement remboursé si conventionné	Examen buccal préventif 1x/an Totalelement remboursé si conventionné



Scannez ce QR code
Pour plus d'informations sur le trajet de démarrage

TRAJET DE DEMARRAGE DIABETE

Selon l'AR du 01/01/2024

PROFESSIONNELS

071/33.33.33

Le RLM de Charleroi est un consortium



Avec le soutien de la Wallonie



Version de janvier 2025 - éditeur responsable RLM Charleroi

rlmcharleroi@skynet.be

Réseau Local Multidisciplinaire de Charleroi

Qu'est-ce que le trajet de démarrage diabète ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le pré-trajet est remplacé par le Trajet de Démarrage Diabète (TDD).

Il a pour but de mieux répondre aux besoins urgents d'un diagnostic et d'une prise en charge plus précoces des personnes diabétiques de type 2 dès le début de la maladie.

Pour quels patients ?

- ✓ Diabétiques type 2
- ✓ Ne suivant ni un trajet de soins ni une convention diabète
- ✓ DMG

Comment conclure un trajet de démarrage ?

- ✓ Le médecin généraliste, *gestionnaire du DMG*, utilise le n° de nomenclature **400374** (**400396 pour les maisons médicales au forfait**)
- ✓ A renouveler chaque année

Rôles du RLM

- ✓ Information
- ✓ Transmission des coordonnées des éducateurs en diabétologie
- ✓ Création d'un cadastre des autres professionnels impliqués dans les TDD

Rôles du MG

Le médecin généraliste occupe une place centrale dans cet accompagnement :

- ✓ Discussion avec le patient sur les objectifs à atteindre
- ✓ Enregistrement des objectifs et des données cliniques et biologiques nécessaires dans le dossier médical global (DMG)
- ✓ Désignation, en concertation avec le patient et en fonction de ses besoins, des autres dispensateurs de soins (éducateur en diabétologie, infirmier, pharmacien, diététicien, kinésithérapeute) pouvant être consultés pour les prestations d'éducation au diabète
- ✓ Prescription et enregistrement de la date des prescriptions et des rapports des autres dispensateurs de soins consultés dans le dossier médical électronique

A. DIAGNOSTIC (codé et enregistré dans la rubrique des maladies actives)

B. SUIVI

	Temps max. écoulé depuis le dernier enregistrement
a) Mode de vie Arrêt du tabagisme Alimentation Activité physique	
b) Clinique BMI TA Evaluation du risque de plaie aux pieds	6 mois 15 mois
c) Analyses HbA1c Bilan lipidique Cholestérol - HDL Cholestérol - LDL Triglycérides Créatinine sérique Microalbuminurie	6mois 15 mois 15 mois 15 mois
d) Consultations spécialisées Demande d'examen ophtalmologique	15 mois

C. FIXATION DES OBJECTIFS AVEC LE PATIENT

Avantages patients

POUR TOUS



Remboursement total (suppression du ticket modérateur)
Chez un professionnel **agréé***

Diététique

max. 2 séances de 30min/an
(771816)

Podologie

si groupe à risque
max. 2 séances de 45min/an
(771153)

Dentisterie

Examen buccal préventif
1x/an chez un dentiste conventionné
(301593-301604)

*listing disponible sur le site du RLM



Education

max. 4 séances/an

SÉANCE INDIVIDUELLE (30 min)
max. 2 séances/jour

OU

SÉANCE DE GROUPE (2h)
max. 1 séance/jour
max. 10 participants

Condition* :

- ✓ 1 séance obligatoire par l'éducateur en diabétologie

Sur prescription du médecin généraliste mentionnant « trajet de démarrage »
Votre patient contacte ensuite le professionnel de son choix.

*ne concerne pas les patients admis ou séjournant dans une résidence collective

QUI	SUJET	EDUCATION INDIVIDUELLE 30 MIN.	EDUCATION EN GROUPE 2H	LIEU***
EDUCATEUR EN DIABETOLOGIE*	Informations au sujet de la maladie et du mode de vie	 794253	 794334	Son cabinet Cabinet MG Local RLM
DIETETICIEN**	Education diététique sur l'alimentation équilibrée et adaptée à son diabète	 794275	 794356	Son cabinet Cabinet MG Local RLM
PHARMACIEN**	Incitation à l'observance thérapeutique	 794290	 794371	Local pharmacien Cabinet MG Local RLM
INFIRMIER**	Visite de suivi / soutien de l'autogestion	 794312	X	Domicile
KINESITHERAPEUTE**	Incitation à l'activité physique	X	 794393	

*infirmier ayant la qualification professionnelle d'éducateur en diabétologie

**moyennant une formation de 2h au moins sur le diabète et/ou l'éducation au diabète

***pas de remboursement si les séances sont dispensées dans une salle de fitness, dans un centre de jour pour personnes âgées ou dans un centre de soins de jour